

LA THÉMATIQUE DE CAMPAGNE

L'ÉCOLE, FABRIQUE D'INÉGALITÉS ?

En Wallonie, près de 25% des enfants vivent sous le seuil de la pauvreté tandis qu'à Bruxelles, ce pourcentage grimpe jusqu'à 40%. L'Union européenne a établi 17 critères pour mesurer la pauvreté des enfants, parmi lesquels on retrouve le fait d'avoir des loisirs réguliers, de participer à des excursions scolaires, de vivre dans un logement adéquat ou encore d'accéder à une alimentation saine. Si un enfant est concerné par trois de ces critères, il est considéré en état de privation. Cela touche un enfant sur cinq en Fédération Wallonie-Bruxelles. La Belgique présente l'un des taux de précarité infantile les plus élevés d'Europe : 4 enfants sur 10 grandissent dans la pauvreté.

Dès la naissance, ces enfants rencontrent des obstacles à l'accès à leurs droits fondamentaux (alimentation, santé, éducation). En effet, un enfant est pauvre parce qu'il naît dans une famille pauvre ; et la pauvreté des parents affecte les enfants non seulement dans l'immédiat, mais elle a également des conséquences sur leur futur. Pour briser ce cercle vicieux, des politiques publiques volontaristes sont nécessaires et doivent intervenir dès la petite enfance.

D'autre part, la précarité a un effet direct sur un aspect essentiel de la vie d'un enfant : son parcours scolaire. L'école, qui est censée offrir les mêmes chances à tous les enfants, reste aujourd'hui un lieu où se reproduisent les inégalités. En matière d'éducation, la Belgique est l'un des plus inégalitaires parmi les pays de l'OCDE¹.

Dans le cadre de cette campagne, nous avons décidé de mettre en avant **trois messages clés**, qui ont un impact direct sur l'éducation des jeunes en situation de précarité :



1 LA RELÉGATION SCOLAIRE PERPÉTUE LES INÉGALITÉS SOCIALES.

Au sein d'un système scolaire inégalitaire, le statut socio-économique d'un enfant détermine bien trop souvent son parcours scolaire. Les élèves issus de milieux défavorisés sont trois fois plus représentés dans l'enseignement spécialisé que les élèves plus favorisés et ce, bien souvent sans qu'un diagnostic médical ne le justifie (ex : troubles de l'apprentissage). De plus, il est très difficile de réintégrer l'enseignement ordinaire après un passage dans le spécialisé. Cette orientation enferme souvent ces jeunes dans leur condition socio-économique et contribue à reproduire le cercle de la pauvreté.

Dès la maternelle, des orientations vers l'enseignement spécialisé peuvent être décidées sans qu'un réel accompagnement en amont ait été mis en place pour soutenir l'enfant dans ses difficultés. Ces décisions, souvent précipitées, s'expliquent en partie par un manque de communication entre l'école et la famille, par une stigmatisation dont peuvent faire l'objet les enfants précarisés de la part de l'école, ainsi que par l'absence de connaissance des réalités familiales par l'école. Les parents sont fréquemment mis à l'écart du processus d'orientation, ce qui renforce une méfiance mutuelle et nourrit des jugements réciproques.

Il est pourtant essentiel de favoriser le dialogue et la collaboration entre l'école et les familles et de mettre en place une approche individualisée de l'enfant. Cependant, la taille des classes et le manque de ressources limitent en partie la capacité des enseignants à assurer ce suivi personnalisé.



2 L'ABSENCE D'UNE RÉELLE GRATUITÉ SCOLAIRE CONSTITUE UN FREIN À L'ACCÈS À L'ÉDUCATION.

La gratuité de l'enseignement obligatoire est un droit qui est protégé par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et par la Constitution belge. Pourtant, de nombreux frais sont demandés aux familles. En effet, les dépenses liées à l'école restent un frein majeur : entre les fournitures, les repas, les activités, les excursions et le matériel informatique, une année scolaire coûte en moyenne 255 euros par enfant en primaire et jusqu'à 689 euros pour certains parcours en secondaires (428 euros en secondaire, 627 euros pour le technique de qualification et 689 euros pour le professionnel). Pour de nombreuses familles, ces coûts sont intenable : 2 familles sur 3 éprouvent des difficultés à payer ces frais en Fédération Wallonie-Bruxelles et 1 enfant sur 4 à Bruxelles arrive à l'école sans repas de midi. **Pour atteindre une gratuité scolaire au sens large, une des solutions avancées par plusieurs acteurs de terrain serait de proposer des repas scolaires gratuits, en sachant qu'un repas sain améliore la concentration et le bien-être de l'enfant.**

¹ Créée en 1960, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) est « une organisation internationale qui œuvre pour la mise en place de politiques meilleures pour une vie meilleure en promouvant des politiques publiques qui favorisent la prospérité, l'égalité des chances et le bien-être pour tous. » L'OCDE compte actuellement 38 pays membres dont la Belgique (qui est également un des 20 pays fondateurs), la France, les Pays-Bas, le Danemark, l'Estonie, les États-Unis, le Canada et la Turquie. Voir <https://www.oecd.org/>



LE MANQUE D'ACCÈS AUX LOISIRS EXTRASCOLAIRES NUIT AU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS.

L'extrascolaire est un pilier fondamental dans la vie d'un enfant, à côté de la famille et de l'école. En effet, ces activités éducatives sont tout aussi importantes que l'approche traditionnelle de l'école et sont essentielles pour le bien-être, le développement et l'estime de soi des enfants. L'accès à ces espaces éducatifs permet de développer des compétences – telles que l'apprentissage de la vie en groupe, le sentiment d'appartenance, la curiosité, la confiance en soi – qui sont ensuite valorisées sur le marché du travail. Or, les conditions socio-économiques de nombreuses familles empêchent de plus en plus d'enfants d'accéder à la culture, aux loisirs, aux activités extrascolaires ou au soutien scolaire. De ce fait, les activités extrascolaires, de la même façon que l'enseignement, renforcent les inégalités en Belgique.

Par exemple, l'Accueil Temps Libre (ATL) - qui regroupe les écoles de devoirs, l'accueil extrascolaire et les centres de vacances - est le troisième lieu de vie des enfants et joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales. Les écoles de devoirs permettent notamment de réaliser un suivi personnalisé de l'enfant, ce qui manque de plus en plus au sein de l'école, faute de temps, et d'améliorer la relation que l'enfant et sa famille peuvent avoir avec l'école. Cependant, l'ATL souffre d'un manque criant de financements. **Pour garantir à chaque enfant les mêmes chances, il est important de renforcer et de soutenir ces espaces éducatifs.**

Pour conclure, nous plaignons pour un système éducatif plus juste, inclusif et solidaire. Cette campagne vise à sensibiliser et à rappeler le rôle essentiel des associations (notamment celles soutenues par Action Vivre Ensemble) qui œuvrent chaque jour à créer des espaces d'émancipation et de soutien pour tous les enfants. Ces initiatives sont porteuses d'espérance et, avec vous, nous voulons les soutenir.



LA COLLECTE DE L'AVENT SOLIDAIRE DANS VOTRE PAROISSE

La collecte dédiée à Action Vivre Ensemble afin de soutenir financièrement les 76 projets de lutte contre la pauvreté a lieu **les 13-14 décembre 2025** dans toutes les églises de Wallonie et de Bruxelles. Il ne faut pas hésiter à déplacer la collecte d'une semaine s'il n'y a pas de célébration à ces dates.

Durant toute la période de l'Avent, **un dépliant d'appel aux dons** comprenant un bulletin de virement peut être remis aux fidèles et/ou inséré dans le bulletin paroissial. Il est aussi possible de donner en toute discrétion via **l'enveloppe-collecte dédiée**, en la déposant dans le panier de la collecte au moment de l'offrande. Ces outils sont disponibles sur simple demande auprès de nos bureaux régionaux. **Le don en ligne** se fait via notre site de campagne : avent.vivre-ensemble.be



Les dons en ligne ou par virement bancaire sont déductibles fiscalement à partir de 40 €/année civile. L'attestation est délivrée par Action Vivre Ensemble l'année civile suivante.

Action Vivre Ensemble - BE91 7327 7777 7676

Faites un don en ligne en scannant le QR code



À DÉCOUVRIR !

- » **La liste des 76 projets** soutenus par Action Vivre Ensemble dans la Gazette de l'Avent (présentations disponibles également sur notre site : avent.vivre-ensemble.be).
- » Notre **étude de campagne** *Le poids du cartable. Quand la précarité pèse sur le droit à l'éducation.*
- » **4 petits contes** écrits par Geneviève Bergé et illustrés par Véronique Hidalgo, qui aideront les enfants à entrer dans l'esprit des textes liturgiques de chaque dimanche.
- » Des **outils**, des **rencontres**, des **événements**.

Vous souhaitez en savoir plus ? Consultez notre site internet avent.vivre-ensemble.be ou appelez-nous au 02 227 66 80.